



Un compte rendu officiel d'une opération menée par les Adrasec 75, 77, 78, 91, 92, 93 et 94, citées dans ce rapport, met en valeur le travail des Rasecs.

Félicitations à tous les participants.

Le président F5FS



MINISTÈRE DES ARMÉES

MINISTÈRE DES ARMÉES	Le : 29/04/2020 à 14h08 :58Z	N°2020/36
	Émetteur : ARCC	Urgence : ROUTINE
Message Officiel	Destinataire(s) : CFA/ACTI/CPSO -- CDAOA/BAO/CNOA -- CFA/BACE - > (action) - EMAA -- BA942 -- RESCOM.75DGSCGC-MININT-CABINET	
Dossier suivi par : > XXXXXXXXX > SECRETAIRE > > Mail : valerie.rebours@intradef.gouv.fr > PNIA : xxxxxxxxx > Tel :	Objet : Compte rendu global d'opération de recherche et de sauvetage (SAR)	
	MCA : SAR	
	Référence(s) : Consignes permanentes SAR du 1 ^{er} mars 2005	
	Pièce(s) jointe(s) : 20200416_NP_CR_12144_ARM-BA942-CCS12942- CDT_compte rendu global d'opération de recherche et sauvetage.pdf	

Le Centre de Coordination de Sauvetage 12.942 a l'honneur de vous transmettre ci-joint, le compte-rendu global d'opération de recherche et de sauvetage (SAR) n° 12144/ARM/BA942/CCS12.942/NP du 16 avril 2020.

Signé par :
> **BERGE Laurent LCL**
> Commandant le centre
de coordination de
sauvetage 12.942

Extrait du rapport

1.3. Principales investigations menées par l'ARCC Lyon

10h07 : le PIA/PIO²⁴ du BTIV²⁵ Nord est négatif, l'ARCC Lyon sollicite les ADRASEC de plusieurs départements d'Ile de France (75, 77, 78, 91, 92, 93, 94 et 95) pour effectuer des écoutes statiques.

12h00 : tandis que plusieurs autres réceptions de balise sont transmises par le FMCC, l'ARCC Lyon demande l'ouverture d'une opération SAR.

Il propose le déclenchement d'une phase SATER²⁶ B limitée « ADRASEC » à la préfecture de police de Paris et aux préfectures de l'Essonne, de la Seine-et-Marne puis du Val-de-Marne. La zone de recherches est centrée autour du point de coordonnées 48°43'24''N – 002°26'00'' E correspondant à la dernière position fournie par un satellite MEOSAR²⁷.

14h00 : l'ARCC Lyon met en évidence une déformation des informations liées aux recherches de la balise de détresse et comprend qu'aucun témoin n'a constaté d'accident d'hélicoptère. Cette levée de doute est appuyée par une équipe du SDIS 91, en intervention dans le secteur pour combattre un feu de câbles électriques au sol, qui confirme qu'aucun accident d'hélicoptère n'est constaté.

14h34 : l'accident d'hélicoptère écarté, l'ARCC Lyon demande la fin d'opération SAR à la HADA²⁸ dans la mesure où les détections satellitaires ont cessé depuis presque trois heures et que la responsable des équipes ADRASEC d'Ile de France indique qu'aucun signal n'a été détecté par les différentes équipes. La fin de SATER B limitée est proposée à la préfecture de police de Paris.

14h50 : l'ARCC Lyon est informé que l'ADRASEC 77 a capté un signal au niveau de l'aéroport d'Orly. L'opération SAR est alors maintenue.

15h05 : alors qu'il informe la tour de contrôle d'Orly, l'ARCC Lyon apprend qu'une faible réception de balise de détresse a été reçue à la mi-journée par les organismes de contrôle de l'aéroport.

15h16 : la balise de détresse est localisée au niveau de bâtiments privés en dehors de l'enceinte aéroportuaire mais à proximité immédiate du terrain d'Orly.

18h36 : après de réelles difficultés pour entrer dans les locaux, l'ADRASEC 77 informe l'ARCC Lyon que la balise de détresse a été retrouvée dans un colis et qu'elle est neutralisée.

18h50 : l'ARCC Lyon propose la fin de la phase SATER B limitée aux préfectures de l'Essonne, de la Seine-et-Marne puis du Val-de-Marne.

A 20h56, après s'être assuré que les personnels de des différentes ADRASEC sont bien rentrés, l'ARCC Lyon demande la fin d'opération SAR.

2. MOYENS TERRESTRES ENGAGÉS

- ADRASEC 75, 77, 91.
- ADRASEC 78, 92, 93, 94 et 95 (soutien statique).

3.2. Coordination générale

Excellente coordination avec l'ensemble des participants. La présence de la représentante des fédérations ADRASEC parisiennes a permis de centraliser les informations et ainsi optimiser les recherches.